|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| |  |  |  | | --- | --- | --- | |  |  |  | |
| **La Grande Bibliothèque du Droit** |

* **La GBD, quels objectifs?**

La Grande Bibliothèque du Droit a vu le jour le 2 avril 2014. Son but : faciliter l’accès au droit du plus grand nombre en simplifiant le chemin qui mène, du citoyen au texte juridique. Pour ce faire, l’Ordre des Avocats de Paris, sous l’impulsion d’Emmanuel Pierrat[[1]](#footnote-1), a créé cette bibliothèque juridique en ligne.

La Grande Bibliothèque du Droit traite des matières très diverses allant du droit pénal à celui de l’immobilier.

Cet outil innovant et ambitieux a été conçu en partenariat avec [JurisPedia](http://fr.jurispedia.org/index.php/Accueil) et [Lexbase](http://www.lexbase.fr/).

* **Bibliothèque juridique en ligne, entièrement gratuite**

La GBD a vocation à regrouper différentes ressources juridiques (nationales ou internationales) :

* articles de doctrine
* jurisprudence
* travaux universitaires (mémoires, thèses…)
* modèles d’actes
* conventions internationales
* outils pédagogiques (guides…)

L’accès est libre et entièrement gratuit, aucune souscription préalable n’est nécessaire.

* **Un système participatif**

Chacun a la possibilité de [contribuer](http://www.avocatparis.org/proposition-d-article) à son enrichissement en proposant des articles, libres de droits.

La GBD est alimentée par diverses sources dont les compétences et la notoriété garantissent la qualité de son contenu :

* les professionnels du droit (avocats, magistrats…)
* les commissions et associations juridiques
* les barreaux et organismes juridiques
* les facultés de droit
* les éditeurs juridiques

L’ensemble des documents est signé par leurs auteurs et non susceptible de modification.

Les articles envoyés sont traités par un comité scientifique et mis en ligne dans les meilleurs délais.

Toutes publications à caractère publicitaire ou politique sont exclues.

* **Les Membres du Comité scientifique**
* M. le Doyen Didier Guével (Université Paris XIII)
* M. Hughes Jehan Vibert (*Jurispedia*. Chef de projet TIC, Ministère de la Justice.)
* Le professeur Philippe Dupichot (Université Paris I et Association Henri Capitant)
* M. le Bâtonnier Jean Jacques Forrer (Président de la DBF)
* Me Jean-François Péricaud (avocat au barreau de Paris, AMCO)
* Me Etienne Lesage (Membre du CNB, Commission des Affaires Européennes et Internationales)
* Me Emmanuel Pierrat (avocat, responsable de la GBD, AMCO, Membre du CNB)
* Mme Frédérique Lubeigt (Directrice du Centre de documentation de l’Ordre des avocats de Paris)
* **Contact**
* **Afficher l'image d'origineEnvois de publications :** [**lagbd@avocatparis.org**](mailto:lagbd@avocatparis.org)
* **Twitter : @LaGBD1**

1. Emmanuel PIERRAT est avocat au barreau de Paris depuis 1993, Ancien Membre du Conseil de l’Ordre, Membre du Conseil National des Barreaux et Conservateur du Musée du Barreau de Paris. [↑](#footnote-ref-1)